



UN Conference on
Small Island
Developing States
Apia, Samoa | 1-4 Sept 2014

COUVERTURE DES RÉUNIONS
DPI/SIDS/4
4 septembre 2014

7^e & 8^e séances plénières
matin & après-midi

La Conférence de Samoa adopte « la Voie à suivre » et annonce 75 nouveaux partenariats « authentiques et durables » pour soutenir les efforts de développement durable des petits États insulaires

« Nous demandons la multiplication de toutes les formes de partenariat avec et pour les petits États insulaires en développement. » Tel est le message clef issu des quatre jours de réunions et du Document final, « Samoa, la Voie à suivre »*, adopté à l'issue de la troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement (PEID), qui a pris fin aujourd'hui à Apia, à Samoa. Un engagement politique ferme et renouvelé en faveur des (PEID), assorti de 75 nouveaux partenariats ont été les résultats des discussions qui se sont déroulées dans cette île du Pacifique.

« Cette semaine, nous avons contribué à construire la pirogue ' la Voie à suivre '. Nous l'avons équipée des nombreuses rames que sont les partenariats lancés ici, dans le Pacifique », a conclu avec émotion le Premier Ministre de Samoa, M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, en parlant du Document final. « Avec les partenariats véritables et durables créés ici, les PEID ont toutes les raisons d'envisager l'avenir avec sérénité et confiance ».

En ce qui la concerne, « la famille des Nations Unies va redoubler d'efforts pour garantir la mise en œuvre coordonnée du Document final », a assuré M. Wu Hongbo, Secrétaire général de la Conférence et Chef du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES).

Dans « la Voie à suivre », adoptée par acclamation, les chefs d'État et de gouvernement invitent la communauté internationale à « accélérer, grâce à des partenariats authentiques et durables, l'effort fait à l'échelle mondiale pour assurer le développement durable des PEID grâce à des programmes concrets, ciblés et tournés vers l'avenir et vers l'action ».

Tout en reconnaissant que les PEID sont, en premier, responsables de leur propre développement durable, les États Membres soulignent que les partenariats sont « des instruments efficaces pour mobiliser les ressources humaines et financières, l'expertise, la technologie et les connaissances et peuvent être un facteur important de changement, d'innovation et de prospérité ».

Les chefs d'État et de gouvernement demandent que soient établis des partenariats qui permettent de travailler de manière constructive « avec toutes les parties prenantes, à tous les niveaux ». Il s'agit d'assurer l'engagement réel de divers acteurs - autorités locales, société civile et ONG, fondations, secteur privé et institutions financières internationales.

Le texte adopté précise que ces partenariats doivent « reposer sur le principe de la propriété nationale, de la confiance mutuelle, de la transparence et de la responsabilité » et être « axés sur les priorités » des PEID.

Ce Document final invite le secteur privé à jouer un rôle de plus en plus important par des partenariats public-privé.

Les six domaines dans lesquels les partenariats seront déployés et attendus, dont les 75 annoncés au cours de cette Conférence, ont fait l'objet de dialogues multipartites résumés aujourd'hui notamment par le Premier Ministre de la Barbade. Il s'agit des thèmes: développement économique durable; changements climatiques et gestion des risques de catastrophes; développement social, santé et maladies non transmissibles, jeunes et femmes; énergie durable; océans, mers et biodiversité; eau et assainissement, sécurité alimentaire et gestion des déchets.

Pour lutter contre la pollution marine, par exemple, les participants à la Conférence ont recommandé la création de partenariats efficaces, notamment par le biais du Programme d'action mondiale du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres.

Le Gouvernement du Japon a été cité en exemple par le Secrétariat du Programme d'environnement régional du Pacifique, pour le « partenariat authentique, durable et prévisible » qu'il fournit depuis plus de 15 ans, dans la gestion des déchets marins.

En matière de biodiversité, alors que nous sommes en pleine Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique (2011-2020), les délégations ont reconnu la nécessité de recourir à la coopération, aux partenariats internationaux et à des échanges accrus d'informations.

Les données et les statistiques font partie des autres moyens de mise en œuvre du développement des PEID énumérés dans le Document final, au même titre que le financement, le commerce, le renforcement des capacités, la technologie, et l'appui institutionnel.

Au cours de la séance de clôture, les délégations ont aussi adopté le rapport** de la Conférence, qui a été présenté par le représentant de Maurice, ainsi qu'une résolution de remerciements envers le Gouvernement et le peuple de Samoa***.

Avant que ne s'achève la plus grande conférence onusienne jamais tenue dans le Pacifique, le représentant du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) a lancé une invitation aux délégations pour qu'elles participent à la Conférence des Nations Unies sur cette question, qui se tiendra à Sendai, au Japon, du 14 au 18 mars 2015.

Les autres rendez-vous attendus sont le Sommet sur le climat, prévu le 23 septembre au Siège de l'ONU à New York; les négociations sur un traité sur la lutte contre les changements climatiques, qui auront lieu à Lima, au Pérou; et la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra à Paris, en France, en 2015, et à laquelle les PEID ont assigné la tâche d'adopter un instrument ambitieux et juridiquement contraignant. Les États doivent aussi adopter les objectifs de développement durable et le programme de développement pour la période après 2015.

*[A/CONF.223/L.1](#)

**[A/CONF.223/L.3](#), [A/CONF.223/CRP.1](#), [A/CONF.223/CRP.2](#)

***[A/CONF.223/L.2](#)

TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Déclarations

Le Vice-Premier Ministre de Samoa, M. FONOTOE NUAFESILI PIERRE LAUOFO, a présenté un résumé du dialogue multi acteurs qui s'est tenu hier après-midi sur le thème: « les océans, les mers et la biodiversité ». Il a été rappelé au cours de cet échange que l'utilisation non durable des ressources marines, à travers la surpêche ou la pêche illégale, conduisait à l'appauvrissement des stocks de poisson. Il faut donc adopter une approche intégrée, holistique et globale pour gérer efficacement les zones côtières et maritimes. Les PEID sont bien placés pour développer des économies basées sur les océans, a indiqué le Vice-Premier Ministre samoan. Au nombre des partenariats, les participants ont parlé de ceux qui œuvrent dans les domaines de l'acidification des océans, de la conservation dans les Caraïbes, ou encore de la coopération stratégique des PEID sur la biodiversité et les forêts.

M. TUILOMA NERONI SLADE, Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, a signalé l'adoption, le mois dernier à Palaos, du Cadre pour le régionalisme pacifique, afin de contribuer à l'intégration régionale. La Conférence de Samoa est l'occasion pour le monde de reconnaître le rôle central que jouent les océans dans la vie et les économies des États du Pacifique, a-t-il remarqué, appelant à utiliser le potentiel économique des océans pour appuyer le développement des peuples insulaires. Il a aussi parlé de l'Alliance de l'océan Pacifique qui est un espace de collaboration sur les questions océaniques. Le représentant a ensuite soutenu l'idée d'adopter et d'inscrire dans le programme de développement pour l'après-2015 un objectif de développement durable séparé pour ce qui concerne les océans. Il a par ailleurs expliqué la nécessité pour les îles du Pacifique d'accéder à d'autres sources de financement, notamment en ayant recours à des ressources nationales comme les recettes fiscales. Il a assuré que le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique continuerait à travailler avec les PEID et leurs partenaires pour mettre en œuvre le Pacte du Forum pour le renforcement de la coordination en faveur du développement.

Mme NAOKO ISHII, Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a souligné l'importance de l'approche régionale pour faire avancer l'agenda des PEID. En la matière, il a dit qu'il fallait mettre l'accent sur le défi posé par l'accès à l'énergie et a indiqué que le FEM cherche à augmenter ses investissements dans l'énergie renouvelable. Le FEM souhaite ce faisant nouer des partenariats avec un large éventail de parties prenantes. Les PEID, a-t-il ajouté, ont aussi besoin de partenariats forts en matière d'adaptation aux changements climatiques. LE FEM travaille d'ailleurs avec des partenaires pour renforcer la capacité des PEID dans ce domaine, en intégrant les risques liés aux changements climatiques et les mesures d'adaptation dans les plans et politiques de développement pertinents. Depuis 1994, le FEM a fourni près d'1 milliard de dollars en appui au développement durable des PEID, ce qui a contribué à mobiliser des sommes additionnelles importantes auprès d'autres partenaires.

Le nouveau cycle quadriennal de financement du FEM montre que pour la période 2014-2018, une somme de 256 millions de dollars sera déboursée pour des projets sur l'environnement, soit une augmentation de 9% par rapport à la précédente période. Les ressources du FEM sont aussi disponibles à d'autres guichets et des appuis spécifiques aux PEID ont également été mis à leur disposition.

M. JAMES MOVICK, Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, a indiqué que les membres de cette Agence sont les gardiens de zones économiques exclusives qui couvrent 20 millions de km². Ces zones représentent l'espace où se déroulent les activités les plus importantes au monde de pêche au thon,

contribuant ainsi largement à la sécurité alimentaire du monde. Cependant, a-t-il précisé, 40% des prises se font par les bateaux étrangers. Il a donc demandé que soit reconnu le droit des États côtiers de contrôler leurs zones de pêche. Les membres du Forum, a-t-il indiqué, vont introduire une zone de gestion du thon albacore du Pacifique Sud. Le représentant a souhaité que l'on aborde le problème de la capacité excessive de la flotte de pêche régionale et mondiale en proposant la création d'une zone économique exclusive. Nous souhaitons aussi une gestion efficace de la haute mer, a-t-il ajouté, souhaitant une lutte efficace contre la pêche illégale.

M. COLIN TUKUITONGA, de la Communauté du Pacifique, a indiqué que son organisation a facilité le lancement du Partenariat du Pacifique sur les maladies non transmissibles, qui s'inscrit dans les nombreux partenariats annoncés dans le cadre de « Samoa, la Voie à suivre ». Il a annoncé que pour appuyer effectivement les différents mécanismes institutionnels qui seront sollicités pour le suivi de la mise en œuvre du Document final de la Conférence de Samoa, la Communauté du Pacifique s'est portée candidate à un siège d'observateur permanent auprès des Nations Unies. Le représentant a conclu en soulignant l'importance, pour les acteurs du développement, qu'il s'agisse des gouvernements ou des agences, de mieux appréhender ce processus et ses interventions. Ils doivent réaliser que le développement est un processus multisectoriel qui exige que l'on reconnaisse le partenariat comme une ressource indispensable faisant partie de la solution. Le partenariat est « la réponse naturelle » aux problèmes qui se posent, car aucune institution ne peut tout faire toute seule. Cela veut dire aussi que les gouvernements et les communautés doivent, du sommet à la base, s'impliquer vigoureusement.

M. DAVID SHEPPAD, Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique, a rappelé l'extrême vulnérabilité dont souffrent les PEID, qui en matière économique et de développement constituent ainsi des cas particuliers. Nos pays contribuent à 0,03% des émissions de gaz à effet de serre mondiales, mais ils seront les premiers à être submergés par la montée du niveau des eaux des océans si l'on maintient le statu quo, a-t-il prévenu en citant les conclusions du GIEC. Il a invité tous les pays à travailler avec le Programme dont il assure le secrétariat pour renforcer la résilience des pays du Pacifique et notamment les aider à mieux gérer leurs déchets. « De tels partenariats ne sont pas facultatifs, mais essentiels », a-t-il lancé. M. Sheppard a remercié le Gouvernement du Japon, qui fournit une aide dans ce domaine depuis plus de 15 ans, estimant que cela constituait un « excellent exemple de partenariat authentique, durable et prévisible ». M. Sheppard s'est félicité de la création du Bureau sous-régional du PNUE, le premier à être créé dans le monde après la Conférence Rio+20.

M. FELIPE NAINOCA, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a appelé les gouvernements à renforcer la capacité et la résilience des institutions locales en reconnaissant le rôle du bénévolat, tant dans les lois que par l'appui et la formation. Les gouvernements devraient aussi intégrer les plans sur la réduction des risques de catastrophes et sur les changements climatiques dans les cadres nationaux, régionaux et internationaux visant à améliorer les résultats des efforts de développement, a estimé M. Naicoca. Il a aussi appelé les gouvernements à faire des cadres juridiques un élément à part entière de la préparation aux catastrophes. Les gouvernements doivent enfin résoudre la question de la sécurité alimentaire en ayant un agenda plus large sur les conditions de vie. Ils devraient reconnaître la menace posée par les maladies non transmissibles non seulement sur la santé, mais aussi sur le développement et la croissance économique, et investir dans les jeunes en les impliquant dans les processus décisionnels.

Mme MARIAMA WILLIAMS, Centre du Sud, a estimé que des progrès avaient été accomplis depuis la Conférence de la Barbade en 1994, les PEID ayant été proactifs pour leur développement durable.

Toutefois, pour beaucoup, la croissance demeure fragile, et ils supportent le fardeau d'une dette croissante. Elle a expliqué que la survie des PEID dépend de réseaux de partenariats novateurs impliquant les membres de la société civile, notamment les femmes et les peuples autochtones. Un partenariat renforcé, robuste et mondial en faveur du développement reste un élément essentiel de la responsabilité internationale envers ces pays, a-t-elle dit. « Samoa, la Voie à suivre » doit permettre aux PEID de participer de manière plus démocratique et inclusive aux accords de gouvernance mondiale, a estimé Mme Williams. Elle a aussi souhaité que les PEID renforcent leur collaboration avec leurs partenaires dans le but de participer davantage aux prises de décisions relatives aux questions macroéconomiques et financières mondiales. Enfin, elle a espéré que le Document final de la Conférence de Samoa permettrait de mieux promouvoir l'égalité entre les sexes.

M. JEAN CLAUDE DE L'ESTRAC, de la Commission de l'océan Indien, a plaidé pour que les PEID soient reconnus comme une catégorie spécifique de pays méritant un traitement spécial et donc un statut spécial au sein du système des Nations Unies. Ce statut doit reposer sur quatre mesures, à savoir: la définition d'une liste crédible des PEID; l'adoption d'un plaidoyer coordonné et focalisé en faveur des PEID au sein de tous les fora internationaux; la création de conditions permettant aux PEID de bénéficier des opportunités de financement multilatérales; et l'identification d'un nombre raisonnable de mesures d'appui dédiées aux PEID. L'avenir de nos pays dépendra sans aucun doute de la place qu'occuperont les PEID dans l'agenda mondial de l'après-2015, a dit M. De l'Estrac. Il a insisté « solennellement » pour que les PEID qui figureront sur la liste qu'il a proposé d'établir soient reconnus comme une entité spécifique au sein du système des Nations Unies. Au-delà de la seule constitution d'un groupement à l'ONU « nous plaidons pour la mise en place d'un programme des Nations Unies spécifiquement dédié aux PEID ». Un tel programme devra garantir une coordination efficace des actions entreprises par les agences et programmes de l'ONU en faveur des PEID, at-il argué.

M. TANNAO KIRI, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a estimé que, pour arriver à une répartition équitable des revenus et un développement coordonné des compétences, il était impératif de trouver de nouveaux modes de régulation. Un système multilatéral renforcé doit accorder une même attention à tous les pays et recevoir les moyens de rendre les politiques de ses membres à la fois plus transparentes et mieux adaptées à leur situation propre, a-t-il dit. Il faut, a ajouté M. Kiri, rendre aux disciplines essentielles de l'échange et du savoir toute leur valeur et toute leur efficacité. Il a expliqué que la Francophonie apportait son appui aux organisations mondiales qui permettent aux pays tels que les PEID de s'organiser, d'améliorer leur coordination et de faire valoir leur point de vue. Le représentant de l'Organisation de la Francophonie a plaidé en faveur de l'appropriation nationale dans le soutien qui est apporté aux stratégies nationales de développement durable. En ce qui concerne les PEID, il a indiqué que la Francophonie mène une initiative spécifique sur la question du tourisme durable qui, a-t-il précisé, est un moteur important de l'économie de ces États et a des impacts sur la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Mme RACHEL KYTE, Groupe de la Banque mondiale, a affirmé que la Banque écoute les PEID et sait que l'impact budgétaire des catastrophes naturelles est immense. Elle a prôné une meilleure intégration régionale face à ce fléau mais aussi un plus grand appui de la communauté internationale. Elle s'est donc félicitée du thème de la Conférence de Samoa, en exprimant la disposition de la Banque mondiale à promouvoir la prospérité des PEID. La Banque mondiale aide déjà les PEID à évaluer leurs vulnérabilités et a renforcé son appui financier en leur faveur. Les PEID ont accès à un cadre de financements concessionnels dans le cadre de l'exception accordée par l'IDA (Association internationale pour le développement) aux petites îles même si les niveaux du revenu par habitant y sont quatre fois supérieurs à

la limite prévue. Les affectations de l'IDA représentent aujourd'hui en moyenne le double des sommes affectées aux pays non insulaires. Aujourd'hui, les termes du crédit permettent des périodes plus longues de remboursement mais aussi des périodes de grâce. Dans IDA 16, plusieurs projets régionaux sont financés dans le Pacifique et dans les Caraïbes. D'autres contributions sont faites en plus des affectations par pays.

La Banque aide mieux les PEID à faire face aux chocs externes. Les différents mécanismes de l'IDA fournissent aux PEID des ressources complémentaires contre l'impact des catastrophes naturelles. La représentante a donné d'autres exemples des mécanismes de financement qu'accorde la Banque, sans compter les services consultatifs et techniques qui sont un autre aspect du travail mené avec les PEID par la Banque mondiale, qualifiée par Mme Kyte de « coordonnateur mondial et praticien des connaissances en matière de développement ». La coordination est en effet nécessaire pour promouvoir la résilience et la croissance durable des PEID, a-t-elle conclu, en assurant que la Banque étudie d'autres approches pour faciliter l'accès des PEID à tous ses services, dont une nouvelle initiative sur la résilience.

Mme ROBERTA CLARKE, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), a souhaité qu'il soit mis un terme aux exclusions historiques et persistantes dont sont victimes les femmes, en veillant à ce que celles-ci bénéficient de l'égalité à tous les niveaux. La réalisation de leurs droits est un préalable à l'élimination de la pauvreté, a-t-elle fait remarquer, se félicitant qu'un objectif de développement durable consacré à cette égalité ait été proposé par le groupe qui travaille à définir ces objectifs. Nous devons veiller à ce que les femmes aient accès à des emplois productifs et décents, aux terres, aux crédits, aux technologies, à la santé reproductive et aux droits reproductifs, aux prises de décisions et aux processus de paix dans les situations postconflit. Notant que les PEID affrontent des vulnérabilités extrêmes, la représentante d'ONU-Femmes a constaté le haut niveau de dette qui en résulte pour ces pays. Les femmes supportent un fardeau disproportionné pour fournir des soins aux enfants, a-t-elle aussi rappelé. Elle a expliqué à cet égard qu'ONU-Femmes travaille pour autonomiser les vendeuses sur les marchés des pays du Pacifique. Enfin, elle a demandé que le rôle des femmes soit davantage pris en compte et que la volonté politique permette aux principes énumérés dans le Document final de Samoa de devenir réalité.

Mme WENDY WATSON-WRIGHT, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a souligné le caractère fondamental de la science pour l'avenir des PEID. Il faut, a-t-elle préconisé, encourager les jeunes à embrasser ces carrières et améliorer l'interface entre sciences et politique. Dans ce cadre, les connaissances traditionnelles utilisables dans la lutte contre les changements climatiques doivent être mieux diffusées. Il faut passer de la gestion des crises au renforcement de la résilience, en investissant dans l'éducation et la recherche, pour ainsi assurer l'autonomisation de populations concernées, a dit Mme Watson-Wright. L'éducation de qualité ne veut pas seulement dire apprendre à bien lire et à écrire, mais surtout améliorer les compétences, changer les comportements et les attitudes, et assurer l'apprentissage, la formation professionnelle et la transition vers le monde du travail. Changeons de perspectives pour que toute la sagesse accumulée par les PEID soit au cœur du développement durable pour tous, a conclu la représentante de l'UNESCO.

M. TIMOTH WILCOX, Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), a salué le leadership des pays du Pacifique dans les efforts mondiaux visant à intégrer l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques de catastrophes, tout en constatant que ces programmes se heurtent à des goulets d'étranglement dans la mise en œuvre. Il a expliqué que la réduction des risques de catastrophes nécessite l'engagement de toute la société et l'augmentation des

investissements dans ce domaine. Il faut renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes, a-t-il insisté. Il a félicité les PEID pour leur mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, ce qui leur a permis de passer de la gestion des catastrophes à la réponse aux désastres. M. Wilcox a apprécié que le Document final de Samoa appuie l'actualisation du cadre d'action d'Hyogo pour la réduction des risques de catastrophes. Il a enfin lancé une invitation aux délégations pour qu'elles participent à la Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophes qui se tiendra du 14 au 18 mars 2015 à Sendai, au Japon.

M. GYAN CHANDRA ACHARYA, Haut Représentant pour les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (PEID), a prévenu qu'après l'adoption de « Samoa, la Voie à suivre », les moyens de mise en œuvre et le renforcement des capacités de résilience fondés sur les partenariats les plus larges seront cruciaux. « La Voie à suivre », a-t-il estimé, intervient à un moment opportun, c'est-à-dire avant le Sommet du Secrétaire général sur le climat et avant l'articulation des objectifs du développement durable pour l'après-2015. Les PEID savent que pour réaliser leurs aspirations, les partenariats sont la clef. Le partenariat, a-t-il dit, est inscrit dans l'ADN du développement durable des PEID mais il doit substantiellement être renforcé, élargi et rendu durable, et conduire à un impact plus fort et plus large sur la vie des gens, en particulier les jeunes femmes et les communautés marginalisées.

Mon bureau, a assuré le Haut Représentant, attend avec intérêt d'intégrer « Samoa, la Voie à suivre » dans le travail du système de l'ONU, de renforcer la cohérence dans les processus de l'Organisation et de mobiliser l'appui international. Nous travaillerons avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les fondations et les universités pour mettre en œuvre le Document final de manière holistique, a-t-il souligné.

M. BRAULIO FERREIRA DE SOUZA DIAS, Convention des Nations Unies sur la biodiversité, a indiqué que, selon les conclusions du quatrième rapport sur les perspectives mondiales sur la biodiversité, publication phare de la Convention, les PEID ont davantage investi dans la lutte contre les pertes en biodiversité par rapport à la période d'avant 2010. Il apparaît cependant que les pertes dans ce domaine continuent à se faire sentir et s'accroissent même, à cause des changements climatiques, de la pollution, et des pertes de services fournis par les écosystèmes. La COP 21, qui se tiendra en 2015, devra examiner les questions de l'acidification des océans, de la pollution marine et de l'identification des zones marines ayant une importance particulière en termes d'écologie et de biodiversité. Le représentant a aussi souhaité que la COP 21 apporte une contribution importante au programme de développement pour l'après-2015 et reconnaisse le leadership des PEID dans la conservation de la biodiversité.

Le représentant a ensuite plaidé en faveur de la mobilisation des ressources, afin de pouvoir atteindre les objectifs d'Aichi. Il a demandé à cet égard aux PEID de soumettre à la Convention leurs plans et stratégies nationales relatifs à la conservation de la biodiversité, ainsi que leurs cinquièmes rapports nationaux. Enfin, il a invité ces pays à tirer au mieux profit des mécanismes de dialogue et de coopération mis en place dans le cadre de la Convention sur la biodiversité.

M. MESBAH ABDELKADER ELLAFI (Libye) s'est félicité que la communauté internationale ait enfin compris l'importance de la solidarité en ce qui concerne l'aide à apporter aux PEID pour combattre les changements climatiques. Toute la communauté internationale sait que le développement durable est le moyen le plus sûr pour atténuer les conséquences de ce phénomène. La responsabilité première repose certes sur les PEID, mais certains d'entre eux font face à des catastrophes naturelles à répétition qui les empêchent d'avancer efficacement vers le développement durable, a constaté le représentant. Il est du

devoir de la communauté internationale, dont des pays développés dotés des capacités matérielles et technologiques, de tendre la main aux PEID. Alors que nous célébrons l'Année internationale des PEID, il nous faut faire preuve d'une volonté politique sans équivoque pour accompagner ces pays sur la voie du développement durable.

Beaucoup de progrès ont été réalisés depuis le Programme d'action de la Barbade, mais l'efficacité de la mise en œuvre est l'élément essentiel auquel nous devons tous prêter l'attention nécessaire, a préconisé le représentant. « Samoa, la Voie à suivre » doit être le point de départ d'actions efficaces et malgré les conditions difficiles dont elle souffre dans cette période de transition sensible, la Libye a tenu à être à Samoa pour le dire, a conclu le représentant.

M. MELCHIADE BUKURU, Bureau de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a parlé de la menace que représente la dégradation des sols pour les PEID. Il a apprécié que « Samoa, la Voie à suivre » soit le premier document traitant de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse comme des questions cruciales pour la sécurité alimentaire et la nutrition, l'adaptation aux changements climatiques, la protection de la biodiversité et la résilience face aux catastrophes naturelles. Selon le rapport présenté par le PNUÉ à la Conférence de Samoa, la dégradation des sols est une question que les PEID continueront à affronter aux cours des années à venir. Le rapport avertit que ces pays atteignent leurs limites en termes de capacité des terres. La seule perte d'un hectare de terre productive pour ces pays à cause de la dégradation des sols constitue une perte substantielle. Une meilleure gestion des terres peut en outre aider à capturer le carbone contenu dans 30% des émissions totales de gaz à effet de serre, a-t-il aussi indiqué. Il a donc plaidé en faveur de mesures d'adaptation aux changements climatiques, dans les PEID, par le biais d'activités basées sur la conservation des terres.

M. BRAHIMA SANOU, de l'Union internationale des télécommunications (UIT), s'est réjoui qu'aujourd'hui le niveau de pénétration des technologies de l'information et des communications a dépassé les 80% dans les PEID. La connexion à l'Internet y est passée de 0,1% en 1994 à 35% de la population en 2014. Il a donc vu en ce phénomène un message d'espoir parce que les TIC seront plus abordables, permettant ainsi aux PEID d'être encore plus connectés. Avec la connexion, on peut sauver des vies avant, pendant et après les catastrophes; surveiller l'environnement pour atténuer l'impact des changements climatiques; faciliter les transactions commerciales; et utiliser l'Internet pour les services publics et les envois de fonds des migrants. Ne dormons pas sur nos lauriers et travaillons à élargir l'accès au haut débit pour améliorer rapidement la santé, l'éducation, le transport et les services publics, a dit M. Sanou.

C'est la raison pour laquelle, a dit le représentant, au cours de cette Conférence, l'IUT a conclu un Accord sur la connectivité avec tous les 11 petits États insulaires en développement du Pacifique et avec des industriels pour, non seulement ouvrir l'accès à la bande à haut débit, mais aussi pour l'offrir à un prix abordable. S'adressant au secteur privé il a dit: « vous pouvez voir de vos propres yeux qu'il y a des opportunités d'investissements incroyables dans les PEID ». Il a prévenu ces derniers que des erreurs seront faites et que certains projets n'atteindront pas leurs objectifs. « Attendez-vous à ces problèmes, anticipez les, et acceptez les, parce que la plus grande satisfaction vient de l'audace, de l'innovation, des corrections et de l'énergie nécessaire pour continuer à aller de l'avant. Comme on dit: « Le succès n'est pas final et l'échec n'est pas fatal ».

M. OLAV KJORVEN, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a averti que si le monde n'investit pas dans les droits, l'autonomisation et le bien être des personnes dès leur naissance, la réalisation des objectifs de développement durable sera difficile. Il a apprécié la signature, par 14 pays du Pacifique

en 2012, de promesses visant à faire reculer la mortalité infantile dans ces pays. À la veille de la célébration des 25 ans de la Convention sur les droits de l'enfant, prévue en novembre 2014, il a demandé de renouveler l'engagement pour que les enfants soient en bonne santé et protégés. Les enfants des PEID vivent dans une nouvelle réalité, et il faut mettre l'accent sur leur survie, a-t-il préconisé. Ce sont souvent les familles les plus pauvres qui vivent dans des zones vulnérables face aux changements climatiques. Il a donc demandé que, dans « Samoa, la Voie à suivre », des mesures soient prises pour l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques.

Le représentant a aussi demandé de s'attaquer aux problèmes de la pauvreté, du manque d'éducation et du chômage des jeunes. Les PEID étant géographiquement isolés, il faut y mettre l'accent sur l'éducation, a-t-il recommandé. M. Kjørven a également rejeté toute violence ou abus à l'égard des enfants et demandé de lutter contre les punitions corporelles. En matière de santé, il a mis l'accent sur les questions d'assainissement et d'eau en demandant qu'elles figurent au cœur du programme de développement pour l'après-2015.

M. LAURENT ZESSLER, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a prévenu que si les clefs de l'adaptation aux changements climatiques sont la résilience, la sécurité et l'autonomisation des populations, alors une bonne santé reproductive est la condition préalable au succès des programmes y afférents. C'est la raison pour laquelle, le FNUAP est convaincu que l'accès universel à la santé de la reproduction est une donnée fondamentale du développement durable car il prévient les mariages d'enfants et d'adolescents, les grossesses précoces et les décrochages scolaires précoces, et aide les populations, en particulier les femmes et les filles, à vivre une vie résiliente aux affres des changements climatiques et leur donne la marge de manœuvre nécessaire pour se préparer et anticiper ce phénomène. L'adaptation aux changements climatiques dépend, a insisté le représentant, d'une collecte et d'une analyse systématique des données ventilées par sexe et par espace géographique qui sont des informations essentielles pour l'efficacité des plans de résilience et de développement.

M. PRADEEP MONGA, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), a expliqué comment cet organisme contribue à la mise en œuvre de « Samoa, la Voie à suivre » et à celles des plans d'action des Documents de La Barbade et de Maurice. Il a mentionné un partenariat Sud-Sud lancé avec SIDS DOCK et l'Autriche, le 2 septembre, pour établir un réseau de centres régionaux sur l'énergie durable en Afrique, dans les Caraïbes, dans le Pacifique et dans l'océan Indien. Nous avons aussi travaillé sur les questions des pêches et de la sécurité alimentaire dans la région du Pacifique, a-t-il ajouté. En outre, l'ONUDI a signé ce matin même un mémorandum d'accord avec la Barbade pour y promouvoir les infrastructures industrielles innovantes respectueuses de l'environnement. Le représentant a également indiqué que son organisation avait participé activement au Forum des jeunes, au Forum du secteur privé ainsi qu'aux dialogues multipartites organisés à l'occasion de la Conférence de Samoa. Nous avons eu ainsi un rapport direct avec les acteurs de ces pays qui s'engagent concrètement en faveur du développement durable, a-t-il expliqué.

M. XAVIER MARET, du Fonds monétaire international (FMI), a affirmé que le FMI a intensifié son engagement avec les PEID, mais que le Fonds reconnaît qu'il reste encore beaucoup à faire. Le FMI estime que le succès des PEID dépend de trois facteurs: l'appropriation des réformes; une bonne gestion de l'économie; et un partenariat fort avec la communauté internationale. Le FMI accorde la priorité à la croissance et à la création d'emplois, mais joue aussi un rôle de plus en plus affirmé dans des domaines non traditionnels tels que la résorption des inégalités de revenus, la lutte contre les conséquences des changements climatiques, ou encore l'aide à l'intégration des femmes dans le marché de l'emploi. Le FMI

entend bien, à l'avenir, rester engagé dans des partenariats solides avec les PEID pour les aider à relever les défis économiques et ce faisant, il promet de tirer les enseignements de cette Conférence de Samoa, a assuré le représentant.

Mme SHAMSHAD AKHTAR, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), a expliqué que le rôle de la Commission consiste à renforcer les messages de « Samoa, la Voie à suivre » pour arriver à davantage de cohérence dans les politiques à mettre en œuvre. Le Document final doit être axé sur les résultats, a-t-elle précisé. Étant donné que nous devons mettre en œuvre un programme complexe, il faut confier cette exécution à ceux qui connaissent le mieux les normes et les pratiques les plus efficaces, a dit Mme Akhtar. Elle a indiqué que la CESAP avait maintenant une instance sous régionale consacrée aux économies des îles du Pacifique, qui organise des consultations annuelles sur les questions importantes pour ces États. En outre, nous essayons d'intégrer le développement durable dans tous les domaines d'action de la CESAP, a signalé Mme Akhtar en précisant que l'économie verte et le renforcement des capacités figurent parmi les domaines d'action de la CESAP. La Commission examine également les problèmes liés aux migrations causées par les changements climatiques.

M. TIME RWABUNEMBA, du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), a indiqué qu'en matière de VIH/sida, les progrès accomplis restent fragiles et doivent être préservés. Il n'est pas encore temps, a-t-il prévenu, de dormir sur ses lauriers. L'expérience, a-t-il poursuivi, montre qu'il y a cinq éléments clés à observer dans le succès de la lutte contre le VIH/sida, à savoir, disposer de l'information stratégique; procéder à des investissements ciblés; mettre l'accent sur les femmes et les filles; assurer la promotion d'une approche fondée sur les droits pour ne laisser personne de côté; et soutenir les partenariats et les actions multisectorielles et intégrées. Il est possible d'éradiquer l'épidémie du VIH/sida d'ici à 2030, et les cinq dernières prochaines années détermineront ce qui peut être fait.

Cette Conférence de Samoa, a estimé le représentant, est l'occasion de galvaniser l'engagement en faveur de la réalisation complète des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de prendre les mesures nécessaires non seulement pour éliminer la pandémie d'ici à 2030, mais aussi pour exploiter les enseignements tirés de ces 30 dernières années pour résoudre d'autres questions pressantes de santé publique et qui présentent des défis sociaux. Les partenariats effectifs et créatifs ont été jusqu'ici les outils les plus puissants, et ONUSIDA se tient aux côtés des PEID pour la mise en œuvre d'un agenda visant l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et soutenant une croissance inclusive qui corrigerait les inégalités sociales tout en protégeant et en gérant au mieux les ressources naturelles et culturelles de notre planète.

M. STEPHEN GRAFF, Bureau régional du Pacifique de la Banque asiatique de développement (BAD), a indiqué que la Banque avait accru son aide envers les PEID, en faisant passer de 500 millions à 1,9 milliard de dollars le portefeuille d'opérations qu'elle a avec ces pays depuis la Conférence de Maurice. Il a expliqué comment la Banque avait aidé les PEID à faire face à la fluctuation des prix des produits alimentaires et du pétrole en 2008 et 2009. En outre, la Banque travaille depuis 5 ans avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Banque mondiale et l'Union européenne pour fournir un soutien budgétaire souple aux PEID, plutôt que des investissements traditionnels dans les projets. La BAD est aussi la principale source de financement pour les projets d'énergie renouvelable dans les PEID. Le représentant a reconnu que ces pays sont très différents les uns des autres et qu'il n'existe pas de solution unique. Nous sommes présents dans 13 des 15 PEID membres de notre Banque, a indiqué M. Graff. Nous souhaitons continuer à coopérer avec les gouvernements de ces pays, avec humilité, en écoutant leur voix, a-t-il précisé.

M. ACHILLE BASSILEKIN, du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), a dit que ces pays comptaient qu'après l'adoption de « Samoa, la Voie à suivre », les moyens de mise en œuvre de ces programmes et recommandations seront adéquatement mis en place et ne se réduiront pas seulement à une litanie de mots intelligemment assemblés afin de permettre une fois de plus aux pays qui sont les plus responsables des problèmes que rencontrent les PEID de prendre, une nouvelle fois, la tangente et de s'affranchir de leurs engagements et obligations. Le Groupe ACP souligne que des fonds nouveaux, additionnels et prévisibles seront nécessaires pour répondre effectivement aux défis du développement des PEID, a dit M. Bassilekin. Il sera tout aussi important que les questions liées au renforcement des capacités et au développement et au transfert des technologies soient résolues de manière globale pour appuyer les efforts des États ACP, dont les PEID, en faveur du développement durable.

M. ROBERT KYLOH, Organisation internationale du Travail (OIT), s'est félicité que « Samoa, la Voie à suivre » contienne des dispositions sur la situation de l'emploi dans les PEID. Il a apprécié en particulier que le Document final désigne les personnes comme des ressources importantes pour ces pays. L'OIT appuie les programmes de formation des jeunes dans les PEID pour les aider à renforcer leurs compétences, a-t-il dit, en reconnaissant cependant que cela ne suffisait pas. Il faut assortir ces programmes d'autres programmes en faveur de la création d'emplois, a-t-il expliqué. Le travail des migrants est une autre question importante qui se pose aux PEID, et à laquelle s'intéresse de près l'OIT. Par ailleurs, le représentant a estimé que le Document final de la Conférence de Samoa adoptait une approche équilibrée entre la nécessité d'adopter des politiques macroéconomiques et le rôle du secteur privé. Il a aussi fait remarquer que la mise en œuvre d'un plancher de sécurité sociale, d'un revenu minimum, et les négociations collectives pouvaient avoir un rôle positif dans le développement durable des PEID.

Mme SHANTAL MUNRO KNIGHT, du Grand groupe des ONG, a souligné que les ONG sont des partenaires essentiels car elles sont des pourvoyeurs de services, des acteurs dans l'innovation, des facilitateurs de capacités, des mobilisateurs, des défenseurs et des experts techniques. Il faut adopter des approches participatives transformatives qui reconnaissent le rôle, la contribution et les capacités des ONG, a dit Mme Knight. Il faut aussi, a-t-elle estimé, définir la nature des partenariats véritables et durables dont on parle aujourd'hui. Un partenariat de qualité doit être jugé non seulement à l'aune des contributions monétaires directes que chaque partenaire met sur la table mais aussi à celle de l'expertise et des connaissances que des partenaires comme la société civile apportent.

Les ONG demandent la reformulation de l'architecture mondiale de gouvernance pour donner aux PEID une voix équitable dans les processus décisionnels sur le développement durable. Les ONG demandent aussi l'implication de leurs représentants dans les mécanismes mondiaux, régionaux et nationaux, créés pour financer les initiatives de développement durable. Elles prônent la création de plateformes d'appui inter et intra régionaux pour faciliter leur accès aux ressources et le renforcement de leurs capacités de participer aux processus liés aux PEID et autres. Les ONG demandent enfin des ressources qui leur permettraient de devenir des partenaires actifs dans la mise en œuvre de « La voie à suivre » et elles exigent leur inclusion dans les délégations des fora intergouvernementaux.

Mme FLORENCE PIGNOLET TARDAN, du Grand groupe des autorités locales, venant de l'île de la Réunion, a présenté le document commun élaboré lors de la Conférence internationale sur les îles et les changements climatiques, tenue en juin dernier, qui porte la voix des îles à la COP 21, prévue à Paris en 2015. Les gouvernements et organisations ont ainsi décidé de poursuivre la réflexion pour une vision partagée des changements climatiques dans les îles, compte tenu des besoins et des réalités territoriales. Mme Pignolet Tardan a aussi expliqué que la déclaration reconnaît le rôle de sentinelle que jouent les îles face aux

changements climatiques et présente les initiatives existantes ou à venir pour développer des mécanismes de solidarité et adopter des solutions pratiques pour faire face aux besoins en matière d'adaptation et d'atténuation. Elle a parlé de plusieurs projets phares déjà mis en œuvre, comme la création d'un indice de vulnérabilité et d'un indice de résilience pour les îles, et de l'initiative « Swap the Debt » lancée par les Seychelles avec le Club de Paris. En outre, un « hub énergie » pour l'Océan indien a été créé, afin de répondre au développement de projets dans le domaine de l'énergie renouvelable. Ces initiatives, a-t-elle souligné, montrent le dynamisme et l'engagement des États et des autorités infra-étatiques dans la lutte contre les changements climatiques.

Mme PAMELA THOMAS, du Grand groupe des agriculteurs, a demandé aux PEID des Caraïbes, compte tenu des changements climatiques, de développer des mécanismes d'appui et des infrastructures qui faciliteraient la création de fermes résilientes à ce phénomène, assurant ainsi la sécurité alimentaire. Ce faisant, ces pays devront signer des accords de partenariat et adopter des stratégies d'adaptation pour diminuer le nombre des récoltes perdues, a préconisé Mme Thomas. En tant que PEID, nous devons continuer à renforcer notre résilience par des pratiques agricoles nouvelles et améliorées, a-t-elle dit. Le Réseau des agriculteurs des Caraïbes (CaFaN) qui regroupe 500 millions exploitants des 15 pays de la région se tient prêt à collaborer avec les institutions, les organisations et les gouvernements engagés dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, le chômage et les autres défis du développement, a conclu la représentante.

M. KLAUS J. STUNZNER, du Grand groupe du monde des affaires et de l'industrie, a rendu compte d'une manifestation organisée avant la Conférence de Samoa sur le thème « élaborer des partenariats extraordinaires ». Ce forum a mis l'accent sur sept domaines, comme les océans, la connectivité et l'énergie renouvelable. Il s'est conclu par l'annonce de la création de 20 partenariats, initiatives et recommandations, a indiqué l'orateur. M. Stunzner a salué le Document « Samoa, la Voie à suivre », et en particulier la section relative au soutien à une économie durable, qui reconnaît le rôle du secteur privé. Le Document final permet de mieux intégrer les trois dimensions du développement durable, a-t-il estimé.

M. DANIELE VIOLETTI, de la Convention-cadre des Nations Unies pour les changements climatiques, a prévenu que la menace qui pèse sur les PEID est une menace existentielle sans « précédent ». Il a aussi prévenu que la Conférence de Samoa intervient moins d'un an avant le Sommet sur le climat, prévu au Siège de l'ONU à New York. Samoa a lieu à moins de trois mois avant la Conférence de Lima et à moins de 15 mois avant celle de Paris, où la communauté internationale a pris l'engagement de parvenir à un accord. Nous savons maintenant, a-t-il regretté, qu'il sera difficile de respecter le seuil de deux degrés, fixé comme maximum acceptable pour l'élévation de la température du globe terrestre d'ici à 2050. La « neutralité climatique » exige le respect de la capacité d'absorption de la planète en gaz à effet de serre et pour ce faire, il faut « dé-carboniser » l'économie mondiale, impliquer les entreprises dans ces efforts, et promouvoir la participation du public à la recherche et à la mise en œuvre des solutions nécessaires. Il faudra, a poursuivi le représentant, mettre en place de nouvelles formes de financements et de technologies pour aider les PEID à s'adapter aux changements climatiques et à mettre à profit « les forces naturelles » du soleil, du vent et des marées. Que cette politique et cette voie nous guident dans notre action comme cela se fait déjà dans beaucoup de PEID, a-t-il souhaité.

Mme LUCINDA LONGCROFT, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), a parlé de ce que fait cette organisation, qui compte 70 États membres, en matière de protection de la propriété intellectuelle et notamment du patrimoine culturel des PEID. L'OMPI publie un rapport qui évalue les taux de performance des pays dans ces domaines et permet de renforcer leurs capacités. Nous avons mis sur

piéd des projets d'échange de technologies, des centres d'appui à la création technologique et une base mondiale de brevets, a dit Mme Longcroft. Elle a aussi parlé du programme de partage des connaissances traditionnelles, qui est particulièrement utile pour les PEID.

Explication de position

Le représentant des États-Unis a demandé que sa déclaration écrite, qu'il fera distribuer, figure dans son intégralité dans le rapport final de la Conférence. En attendant, il a réitéré l'attachement de son pays au développement des PEID et sa détermination à continuer de travailler avec ces derniers.

Déclarations de clôture

M. WU HONGBO, Secrétaire général adjoint de la Conférence et Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'ONU, a salué le résultat très important, pour la postérité, qui a été atteint avec l'adoption du Document final de la Conférence intitulé « Samoa, la Voie à suivre ». Il s'est félicité des centaines de partenariats créés par les gouvernements, les organisations internationales et la société civile en faveur des PEID. Cela montre l'appui indéfectible apporté à ces pays par leurs partenaires, a-t-il noté. M. Wu a assuré que la communauté internationale avait entendu les messages des PEID et pris note des recommandations exprimées sur la manière par laquelle il faudra faire face aux difficultés de ces pays et sur la nécessité de préserver la santé des océans et leur biodiversité. Beaucoup ont parlé de la réduction des risques de catastrophes, notamment dans le contexte post-Hyōgo, a-t-il remarqué. Il a aussi été question du renforcement des ressources nationales, qui doit se faire en parallèle avec des mesures innovantes sur le plan des institutions internationales de financement.

M. Wu a aussi relevé les nombreuses mentions faites à l'économie verte, aux technologies innovantes, au renforcement de l'éducation et de la santé publique. On a aussi soulevé la nécessité d'adopter une approche intégrée dans la lutte contre la pauvreté, et la promotion de la justice sociale et de la protection de l'environnement. La nécessité d'un accord juridiquement contraignant qui prenne en compte les problèmes des PEID, à Paris en 2015, a aussi été soulignée, a fait remarquer M. Wu. Le Secrétaire général de la Conférence de Samoa a également noté les attentes des délégations en ce qui concerne le Sommet sur les changements climatiques qui se tiendra à New York en septembre.

Pour ce qui est de la voie à suivre, vous avez demandé la mise en place d'un processus de suivi et de surveillance, a noté M. Wu. Il a aussi noté les appels lancés pour que soient mis en place des partenariats stratégiques fondés sur la responsabilité et la transparence. La nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires prévisibles pour accélérer les Documents de la Barbade et de Maurice a également été mentionnée, a-t-il rappelé.

M. Wu a indiqué que le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU avait reçu pour tâche de suivre tous les engagements pris à Samoa. « La famille des Nations Unies va redoubler d'efforts pour garantir la mise en œuvre coordonnée du Document final de Samoa », a-t-il assuré. Sur la question du financement, nous allons faire en sorte que vos recommandations constituent une contribution solide aux préparatifs de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en juillet 2015 à Addis-Abeba, a-t-il ajouté, en concluant que « le développement est la seule option viable pour l'humanité ».

M. TUILAEPA LUPESOLIAI SAILELE MALIELEGAOI, Premier Ministre de Samoa, a espéré que le bref séjour que les délégations ont passé dans son pays leur a permis de mieux comprendre les réalités des PEID et de constater de visu ce que ces pays font pour traiter des problèmes majeurs de notre temps. S'il y a une raison pour laquelle Samoa a offert d'accueillir la troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, c'est celle-là. J'espère, a dit le Premier Ministre, que vous partirez de Samoa en ayant mieux compris ce que signifie vivre dans un petit État insulaire en développement, noyé dans une arène mondiale où les priorités et les exigences s'affrontent, et où ceux qui ont des ressources et de l'influence gagnent toujours. J'espère surtout que vous aurez eu la chance de voir comment nous célébrons notre culture et comment nos vies, nos économies et nos sociétés sont intrinsèquement liées à l'environnement dans lequel nous vivons, et plus fondamentalement, à quel point nous sommes tous les membres d'une même famille mondiale et à quel point nos destins sont liés les uns aux autres.

Samoa, a reconnu le Premier Ministre, n'est en aucun cas la destination finale des réponses aux problèmes de développement des PEID, mais c'est une rampe de lancement non négligeable pour les feux de circulation de la route que nous empruntons vers l'utilisation durable du peu de ressources dont disposent les PEID et pour l'amélioration de conditions de vie de leurs communautés.

Après Samoa, la première réunion importante sera, au niveau mondial, le Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général, dans trois semaines, à New York. Cette rencontre sera un pont essentiel vers les négociations de Lima et de Paris sur un traité ambitieux relatif aux changements climatiques. Pour les PEID, la priorité est que toutes leurs préoccupations soient dûment reflétées dans le traité de Paris, a souligné le Premier Ministre de Samoa.

Un autre rendez-vous important est celui que constituera la troisième Conférence sur la réduction des risques de catastrophes, prévue à Sendai, au Japon, au mois de mars prochain. Le changement de trajectoire graduel mais inévitable des vulnérabilités des PEID vers le renforcement de leur résilience signifie que toute décision doit être fondée sur la perspective de ces pays.

Enfin, a aussi rappelé le Premier Ministre, nous avons les objectifs de développement durable à finaliser et le programme de développement pour l'après-2015 à conclure pour que nos feux de circulation ne deviennent pas des chances perdues pour les PEID. Il a donc émis l'espoir que « Samoa, la Voie à suivre » ne sera pas perçue comme une fin en soi ou un simple point de référence jusqu'à la prochaine conférence. Que « la Voie à suivre » devienne la boussole des PEID et de leurs partenaires pour que, sur leur chemin, ils ne ratent aucune importante réunion multilatérale, et qu'avec leur billet prépayé, ils aient toujours un siège pour faire entendre leur voix sur n'importe quelle question intéressant la famille internationale, a souhaité le Premier Ministre.

« Cette semaine », a conclu le Premier Ministre, « nous avons contribué à construire la pirogue « la Voie à suivre ». Nous l'avons équipée des nombreuses rames que sont les partenariats lancés ici dans le Pacifique. Nous embarquons ensemble dans un voyage qui passera par de nombreuses négociations. Nous espérons que vous serez les « ambassadeurs de bonne volonté » des PEID. Le temps des discours est révolu. Levons les voiles avec la détermination d'entreprendre l'action définie ici pour réaliser nos priorités. Avec les partenariats véritables et durables créés ici, à Samoa, les PEID ont toutes les raisons d'envisager l'avenir avec sérénité et confiance, a dit avec espoir, M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi.

* * * * *